

## ASSOCIATION SPORTIVE

Dans le cadre de l'Association Sportive du site de Rouffach votre enfant a la possibilité de pratiquer des activités sportives dans ses moments de loisirs (jusqu'à 6-8 heures en plus du programme obligatoire), voire de participer s'il le souhaite à l'une des compétitions organisées par l'UNSS (Union Nationale du Sport Scolaire).

**Pour adhérer à l'Association Sportive il est nécessaire de :**

- + de régler la cotisation à l'Association Sportive (20 € pour l'année ou 10 € si compte Jeun'Est activé)
- + de retourner à l'établissement ou au professeur d'EPS
  - l'autorisation parentale ci-dessous.

**J**e verse la somme de 20 € au titre de la cotisation par chèque à l'ordre de l'Association Sportive de l'EPL.  
**Remboursement de 10 euros en s'inscrivant sur le site Jeun' Est** (renseignements auprès de son professeur d'EPS)

### *AUTORISATION PARENTALE*

Je soussigné(e) ..... père, mère, tuteur, représentant légal (1)

- autorise (2) ..... né(e) le...../...../..... classe.....

à participer aux activités de l'Association Sportive du site de Rouffach.

- autorise le Professeur responsable ou l'accompagnateur, à faire pratiquer en cas d'urgence, une intervention médicale ou chirurgicale en cas de nécessité (3).

Fait à ....., le .....

(1) rayer la mention inutile

(2) indiquer Nom, Prénom et classe (quand c'est possible) de l'élève

(3) rayer en cas de refus d'autorisation.

Signature